

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 Mai 2015**

- Séance ouverte à 20 h 00 -

Étaient présents :

Monsieur Jérôme SOURSAC - Maire
Monsieur François GUILLE – 4^{ème} Adjoint
Madame Gaëlle LAFARGUE
Monsieur Sébastien ABADIE
Madame Elisabeth CHEVALLIER
Madame Morgane MAUREL
Madame Sylvie MAZET
Monsieur Christophe ESTUBE
Madame Joëlle De BARALLE

Monsieur François GUILLE est élu secrétaire de séance.

Absents excusés : Madame Vanessa GROSSEAU, Monsieur Nicolas VERDIER, Monsieur Christian POZZA, Monsieur Franck VALETTE, Monsieur Bernard JULLIE.

Monsieur Bernard JULLIE donne tout pouvoir à Madame Morgane MOREL pour tout vote lors de la séance
Monsieur Franck VALETTE donne tout pouvoir à Monsieur Sébastien ABADIE pour tout vote lors de la séance
Monsieur Christian POZZA donne tout pouvoir à Monsieur Jérôme SOURSAC pour tout vote lors de la séance

Signature du procès-verbal du 13 Avril 2015 : Approuvé et signé à l'unanimité par les membres présents.

DELIBERATION VOTE DU TARIF CANTINE ADULTE / ENFANT : Monsieur le Maire de Canals après réunion avec notre Maire précise qu'il serait judicieux d'harmoniser les tarifs de cantine entre les deux communes :

2,20 € pour les enfants (2,15 € actuellement à Fabas)
3.10 € pour les adultes (2,15 € actuellement à Fabas)

Vote POUR à l'unanimité plus les pouvoirs.

DELIBERATION CONTRAT DE LOCATION MATERIEL SALLE DES FETES : Monsieur le Maire propose au conseil d'établir un contrat de location de matériel (Tables et Chaises) et de fixer les prix de location à la demande pour cette prestation à savoir :

2 € par table et 50 Centimes par chaise.
Une caution de 100 € sera demandée au loueur.

Disponible à la location seulement 10 tables et 40 chaises.

Vote POUR à l'unanimité plus les pouvoirs.

DELIBERATION SDE (Syndicat des Eaux) MODIFICATION STATUTAIRE : Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu' à l'heure actuelle le SDE n'a pas le pouvoir de mettre en place lors de leurs interventions le matériel nécessaire à l'installation d'un futur réseau de télécommunication (Fibre optique, Téléphonie, Bornes de recharge voiture électrique, etc.) .

Vote POUR à l'unanimité plus le pouvoir.

DELIBERATION REPARATION CLOCHES EGLISES : Monsieur le Maire expose aux membres présents qu'il a demandé un deuxième devis pour cette réparation, il rappelle que le premier devis s'élevait à 3373 € TTC.
La délibération pour les travaux s'effectuera lors du prochain conseil municipal après analyse des deux devis.

DIVERS :

Monsieur le Maire explique que le nouveau rapport de la SATESE sur notre réseau d'assainissement et la conformité de notre station d'épuration n'est pas favorable et nous oblige rapidement à débiter les travaux de la nouvelle station d'épuration. Le rapport de la SATESE nous demande de choisir un maître d'œuvre avant le 1^{er} Octobre 2015 sous peine de conséquence sur l'obtention de notre futur PLU.
Un groupe de travail est constituée afin d'établir un cahier des charges.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un Fabasien se propose de céder des buses en bétons armées (50 ml environ). Le transport et déchargement Toulouse-Fabas reste à la charge de la Mairie.
Cette généreuse donation permettra de réaliser le busage du fossé de la route de l'école.
Ces travaux sont à l'étude.

Madame Elisabeth CHEVALLIER informe que la commission CCAS travaille sur les risques majeurs et le plan canicule afin de localiser les personnes à risques.
Un courrier sera préparé pour en informer ces derniers, la commission évoque la possibilité de rendre visite aux personnes qui en feront la demande.

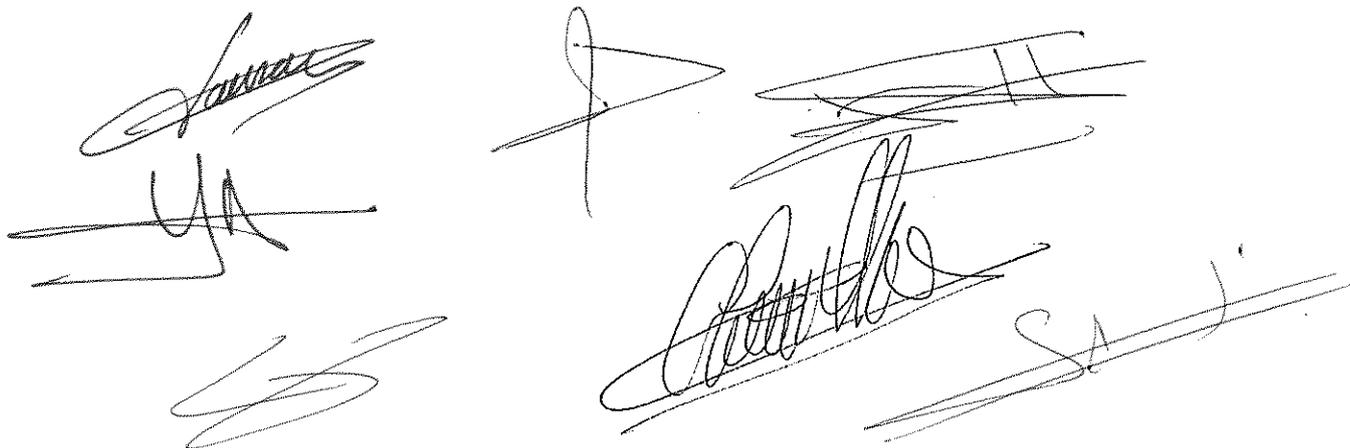
Madame Morgane MAUREL à la demande de l'association Ambiance Fabassienne voudrait savoir si dans la cadre de la fête du village un lancer de ballon est autorisé.
Monsieur le Maire s'informe sur cette possibilité.
De plus elle demande si l'association peut disposer des deux tables de Ping Pong le samedi après-midi de la Fête.
Monsieur le Maire donne son accord.

Madame Virginie COURBIERES directrice de l'école de FABAS se plaint des odeurs de cigarette dans le couloir des classes lorsque le personnel fume sous l'abri bus de l'école à l'occasion de leur pose.
Le conseil Municipal réfléchit à une solution.

Madame Morgane MAUREL informe que la commission ALAE/ALSH finalise le projet éducatif qui permettra à la directrice du CLAE d'établir à son tour son projet pédagogique.

Monsieur le Maire informe que la dernière permanence du samedi matin aura lieu le 4 juillet 2015 et une reprise à partir du samedi 22 août 2015.

La séance est levée à 22 h 17.

The image shows several handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The top row contains three signatures, and the bottom row contains four signatures. The signatures are stylized and vary in length and complexity.